



Container label

|       |          |           |
|-------|----------|-----------|
| Group | <b>6</b> | Herbicide |
|-------|----------|-----------|

**BROX 240 EC**  
**HERBICIDE SÉLECTIF EN CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE**

HERBICIDE  
CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps, dur et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, l'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AÏL, l'OIGNON (bulbe sec seulement), CAROTTES, le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER et GRAIN, le MAÏS DE GRANDE CULTURE, le MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et LES CULTURES SANS LABOUR

**COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**PRINCIPE ACTIF: BROMOXYNIL (présent sous forme d'octanoate ester)...240 g/L**

**N° D'HOMOLOGATION 32622**

**LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



**AVERTISSEMENT**

**POISON**

**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION**

ALBAUGH, LLC  
1525 NE 36<sup>th</sup> Street  
Ankeny, IA 50021  
1-229-244-3288

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO D'URGENCE : 1-800-424-9300 (24 HEURES PAR JOUR)

**CONTENU NET: 9,7 LITRES**

**MISES EN GARDE:  
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Irritant pour les yeux. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Garder le contenant hermétiquement fermé loin des semences, engrais, plantes et produits alimentaires. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau atteinte. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Tous les utilisateurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Ils doivent en outre porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement. Porter de lunettes à coques ou un écran facial durant le mélange et le chargement. Des gants résistant aux produits chimiques doivent également être portés pendant les activités de réparation et de nettoyage.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant le traitement sauf indication contraire dans le tableau ci-dessous:

| <b>CULTURE</b> | <b>ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT</b> | <b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b> |
|----------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Ali            | Irrigation, manuelle                | 2 jours                       |
|                | Toutes les autres activités         | 24 heures                     |
| Maïs sucré     | Irrigation, manuelle                | 5 jours                       |
|                | Récolte, manuelle                   | 20 jours                      |
|                | Toutes les autres activités         | 24 heures                     |

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez Albaugh, LLC.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les systèmes aquatiques au moment de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par l'application directe du produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

**Délais d'attente avant le pâturage** (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne):

Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de ce produit sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de ce produit.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics. N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

**ATTENTION:** Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES:**

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non ciblé. Il faut respecter les zones tampons indiquées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent de former de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (telles que les plantations brise-vent) ou aquatique vulnérable.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes lors de l'application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respectez les zones tampons sans pulvérisation prescrites dans le MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

**PREMIERS SOINS :**

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :**

Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. La présente formulation de BROX 240 EC se solidifie lorsque la température ambiante est inférieure à -20 °C, mais elle redevient utilisable lorsqu'elle dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

**BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.**

**ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rincures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**ÉLIMINATION DES CONTENANTS REMPLIS PAR LE DISTRIBUTEUR OU PAR LE DÉTAILLANT À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Booklet

Groupe **6** Herbicide

## **BROX 240 EC**

### **HERBICIDE SELECTIF EN CONCENTRÉ ÉMULSIONNABLE**

HERBICIDE  
CONTIENT DU BROMOXYNIL

Pour usage sur le BLÉ (de printemps, dur et d'hiver), l'ORGE, l'AVOINE, le LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique), le MAÏS, le SEIGLE D'AUTOMNE, l'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), le TRITICALE, l'AÏL, l'OIGNON (bulbe sec seulement), CAROTTES, le SEMIS DE LUZERNE, la LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semences seulement), les SEMIS DE GRAMINÉES, le SORGHO FOURRAGER et GRAIN, le MAÏS DE GRANDE CULTURE, le MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et LES CULTURES SANS LABOUR

### **COMMERCIAL (AGRICOLE)**

**PRINCIPE ACTIF: BROMOXYNIL (présent sous forme d'octanoate ester)...240 g/L**

N° D'HOMOLOGATION 32622

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



**AVERTISSEMENT**

**POISON**

**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION**

ALBAUGH, LLC  
1525 NE 36<sup>th</sup> Street  
Ankeny, IA 50021 1-229-244-  
3288

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO D'URGENCE : 1-800-424-9300 (24 HEURES PAR JOUR)

**CONTENU NET : 9,7 LITRES**

## **MODE D'EMPLOI :**

**Période d'application:** Les résultats sont meilleurs si les mauvaises herbes sont traitées au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais avant que la culture abrite les mauvaises herbes.

**Pulvérisateur:** Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les buses interchangeable pour appliquer le volume recommandé à l'hectare. Les buses à miroir (FloodJet) sont déconseillées. Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes. Effectuer les applications terrestres entre 5 et 10 km/h. Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

**Mélange:** Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau propre. Ajouter la quantité nécessaire de BROX 240 EC et agiter à fond. Remplir le réservoir complètement et agiter encore avant l'utilisation.

**Pulvérisateur agricole:** NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Pulvérisation aérienne:** NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'ASAE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

## **ÉPANDAGE AÉRIEN (sur le blé et l'orge seulement) :**

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun dose d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

## **Mises en garde d'utilisation aérienne:**

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons sans pulvérisation indiquées devraient être respectées.
- Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume).
- Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive.
- Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat

terrestre (telles que les plantations brise-vent) ou aquatique vulnérable.

- Ne pas appliquer quand les vents soufflent en rafales.
- NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km / h à hauteur de vol au-dessus du site de traitement.
- NE PAS appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que celles de la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).
- **Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, la longueur occupée par les buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65% de l'envergure des ailes ou du rotor.**

#### **Mises en garde de l'opérateur d'application aérienne:**

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

#### **Mises en garde propres au produit:**

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler ALBAUGH, LLC en composant le 1-800-247-8013 ou pour des conseils techniques, s'adresser au distributeur ou à un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

**Volume:** Le mélange de BROX 240 EC plus MCPA ou 2,4-D ne doit pas être appliqué en doses inférieures à 20 L/ha. Lorsque la culture possède un feuillage dense ou lorsque la plupart des mauvaises herbes sont la saponaire des vaches, la renouée scabres, la persicaire pâle, l'ortie royale, l'amarante réfléchie ou le chardon des champs, une dose de 40 L/ha est recommandée pour donner de meilleurs résultats.

#### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que BROX 240 EC est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à B R O M O X Y N I L 2 4 0 E C et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'ac-t-i-o-n, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- ✓ Dans la mesure du possible, alterner le BROX 240 EC ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- ✓ Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant

d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.

- ✓ Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- ✓ Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- ✓ Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- ✓ Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- ✓ Pour obtenir d'avantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Albaugh, LLC au 1-800-247-8013.

**Zones tampons sans pulvérisation:**

L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants ne requiert pas de zones tampons : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, traitement localisé, bassinage du sol et incorporation au sol. Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

| Méthode d'application  | Culture             | Zone tampon sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection des : |             |   |             |                     |
|------------------------|---------------------|--|-------------|---|-------------|---------------------|
|                        |                     | Habitats d'eau douce d'une profondeur de :                               |             | Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de : |             | Habitats terrestres |
|                        |                     | moins de 1 m   | plus de 1 m | moins de 1 m  | plus de 1 m |                     |
| Pulvérisateur agricole | Toutes les cultures | 1  | 1           | 1   | 1           | 1                   |
| Pulvérisation aérienne | Avoine              | 15   | 2           | 1   | 1           | 50                  |
|                        | Voilure fixe        |  |             |   |             |                     |

|  |             |                   |    |   |   |   |    |
|--|-------------|-------------------|----|---|---|---|----|
|  |             | Voilure tournante | 15 | 1 | 1 | 1 | 45 |
|  | Orge et ble | Voilure fixe      | 20 | 5 | 1 | 1 | 55 |
|  |             | Voilure tournante | 20 | 3 | 1 | 1 | 45 |

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

**MISES EN GARDE:  
TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Irritant pour les yeux. NE PAS laisser le produit entrer en contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Nocif ou mortel en cas d'ingestion. Garder le contenant hermétiquement fermé loin des semences, engrais, plantes et produits alimentaires. Laver immédiatement la peau ou les yeux en cas de contact avec le concentré.

Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute région de la peau atteinte. Éviter que le produit ne dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Tous les utilisateurs doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Ils doivent en outre porter des gants et un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement. Porter des lunettes à coques ou un écran facial durant le mélange et le chargement. Des gants résistants aux produits chimiques doivent également être portés pendant les activités de réparation et de nettoyage.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant le traitement.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez Albaugh, LLC.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les systèmes aquatiques au moment de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes par l'application directe du produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de

la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

**Application au sol:** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne: personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit:** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne:** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant le traitement sauf indication contraire dans le tableau ci-dessous.

| <b>CULTURE</b> | <b>ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT</b> | <b>DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)</b> |
|----------------|-------------------------------------|-------------------------------|
| Ail            | Irrigation, manuelle                | 2 jours                       |
|                | Toutes les autres activités         | 24 heures                     |
| Maïs sucré     | Irrigation, manuelle                | 5 jours                       |
|                | Récolte, manuelle                   | 20 jours                      |
|                | Toutes les autres activités         | 24 heures                     |

**Délais d'attente avant le pâturage** (blé, orge, avoine, sorgho fourrager, millet fourrager et semis de luzerne): Ne pas faire paître le bétail dans des récoltes ou du fourrage vert traités dans les 30 jours suivant l'application de BROX 240 EC sauf sur indication contraire figurant sur l'étiquette. Ne pas utiliser des récoltes traitées comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application de ce produit.

**ATTENTION:** Ne pas utiliser pour le pâturage ou comme fourrage toute autre culture traitée à moins qu'elle ne soit indiquée ci-dessus; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non ciblé. Il faut respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent de former de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (telles que les plantations brise-vent) ou aquatique vulnérable.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à très toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques lors de l'application. NE PAS contaminer ces systèmes lors de l'application directe, de l'élimination des déchets ou du nettoyage de l'équipement.

Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau, les rivières et autres sources d'eau.

|   |
|---|
| Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respectez les zones tampons sans pulvérisation prescrites dans le MODE D'EMPLOI. |
|---|

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

**PREMIERS SOINS:**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie de déglutition.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :**

Entreposer le contenant fermé hermétiquement loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. La présente formulation de ce produit se solidifie lorsque la température ambiante est inférieure à -20 °C, mais elle redevient utilisable lorsqu'elle dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être isolés des herbicides afin d'empêcher la possibilité de contamination croisée.

**BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.**

**ÉLIMINATION DES CONTENANTS RECYCLABLES :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

**ÉLIMINATION DES CONTENANTS REMPLIS PAR LE DISTRIBUTEUR OU PAR LE DÉTAILLANT À L'INTENTION DE L'UTILISATEUR:**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

**ÉLIMINATION DES PRODUITS NON UTILISÉS OU DONT ON VEUT SE DÉPARTIR :**

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS A L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**MODE D'EMPLOI :**

Pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricole Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation aérienne: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'ASAE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer des organismes nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Albaugh, LLC au 1-229-244-3288 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

**BLE (de printemps, dur et d'hiver — sans semis de légumineuses)**

|   | Volume et pression de pulvérisation                                    | Periode d'application  | Dose de pulvérisation  |
|---|--|--|--|
| <b>BROX 240 EC<br/>utilisé seul</b>     | Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.      | Le blé de printemps et blé dur peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.<br><br>Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au stade de la feuille étendard au printemps. | 1,2 à 1,4 L/ha.<br>(Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.)<br><br>Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.  |
| <b>BROX 240 EC<br/>+<br/>MCP<br/>A</b>  | Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. | Le blé de printemps peut être traité à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.<br><br>Le blé d'hiver peut être traité à partir du stade de 2 à 4 feuilles à l'automne ou à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étendard au printemps.   | Blé de printemps : 1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué.<br><br>Blé d'hiver : 1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA. (Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 8,3 ha.)<br><br>Remarque : Le MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC. |
| <b>BROX 240 EC<br/>+<br/>2,4-<br/>D</b> | Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.      | Le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Un traitement avant le stade de 4 feuilles peut endommager la culture.  | 1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D.<br>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 8,3 ha.)<br><br>Remarque : Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC.<br>Se reporter à l'étiquette de 2,4-D pour les mises en garde et les restrictions.  |

|   | Volume et pression de pulvérisation                               | Periode d'application  | Dose de pulverisation   |
|---|---|--|---|
| <b>BROMOXYNI<br/>L 240 EC</b><br><br><b>+</b><br><br><b>herbicide<br/>liquide<br/>ACHIEVE</b> | Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. | Le blé dur, le blé de printemps et le blé d'hiver peuvent être traités à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. | <p>1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'herbicide liquide Achieve. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge au reservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie).</p> <p>Remarque : Suivre toutes les mises en garde, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application concernant le mélange et la pulvérisation figurant sur l'etiquette d'herbicide liquide Achieve.</p> <p>Remarque : Les mélanges en cuve de BROX 240 EC et d'herbicide liquide Achieve peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (y compris le blé roux de printemps de l'Ouest canadien, le ble dur ambré, le blé tendre blanc de printemps, le blé extra fort et le blé de printemps Canada Prairie) et le blé roux d'hiver.</p> |

**BLÉ (de printemps et dur — sans semis de légumineuses)  
Pour usage au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta ainsi que dans la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique**

|   | Volume et pression de pulvérisation                                    | Période d'application   | Dose de pulvérisation   |
|---|--|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>+</b><br><br><b>EVEREST 70 WDG</b> | Appliquer dans 50 - 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. | Le blé de printemps et le blé dur peuvent être traités entre la phase de 1 feuille et la phase de 4 feuilles sur la tige principale plus 2 talles | 1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 43 g/ha EVEREST 70 WDG plus l'adjuvant AGRAL 90 ou AG-SURF à une concentration de 0,25% v/v.<br>Remarque : Suivre toutes les précautions concernant le mélange et la pulvérisation, les précautions environnementales, les restrictions et les recommandations relatives à la période d'application contenues sur l'étiquette de EVEREST 70 WDG.<br>Remarque : BROX 240 EC + EVEREST 70 WDG peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé de force roux de printemps, le blé des prairies canadiennes, le blé tendre blanc de printemps, et le blé extra fort (utilité). |

**BLÉ (de printemps, dur et d'hiver) — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

|   | MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES   |
|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>utilisé seul</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |

|   |  |
|---|--|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>+ MCPA</b></p>                      | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.<br/>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.<br/>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.<br/>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i></p> |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>+ 2,4-D</b></p>                     | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, capselle, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs*, moutarde sauvage.</p> <p><i>*La dose supérieure de 2,4-D est recommandée pour les grandes herbes qui ont passé l'hiver (rosettes d'automne).</i></p>  |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>+ herbicide liquide ACHIEVE</b></p> | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul <b>plus</b> la folle avoine, l'avoine spontanée, la sétairie verte (millet sauvage), la sétairie jaune, l'échinochloa pied-de-coq et l'ivraie de Perse.</p>  |

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh, LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations Albaugh, LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée

|  | Volume et pression de pulvérisation                                    | Période d'application   | Dosage de pulvérisation   |
|--|--|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>+</b><br><b>PEAK 75WG</b> | Appliquer dans un minimum de 150 L d'eau/ha à une pression de 275 kPa. | Appliquer l'herbicide PEAK 75WG comme traitement généralisé sur le blé, jusqu'au stade de croissance BBCH 32 (début de l'élongation de la tige), par voie terrestre seulement. Faire une application par année. Consulter l'étiquette de PEAK 75WG pour connaître les autres limitations et mises en garde. | BROX 240 EC à raison de 0,58 L/ha mélange en cuve avec PEAK 75WG à raison de 13,3 g/ha, plus un surfactant non ionique à 0,2 % v/v.<br><br>Note : L'herbicide PEAK 75WG doit être mélangé en cuve avec un surfactant non ionique (AGRAL 90® LPA 11809, Agsurf† LPA 27921, 22881, 15881, ou Citowett Plus†).<br><br><b>Ne pas utiliser de concentré d'huile adjuvante sur le blé d'hiver</b> |

#### BLÉ D'HIVER – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

|  | MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES   |
|--|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>+</b><br><b>PEAK 75WG</b> | <b>Carotte sauvage au stade de 2 à 20 feuilles</b><br>Carotte sauvage |

#### ORGE (sans semis de légumineuses)

|  | Volume et pression de pulvérisation | Période d'application | Dose de pulvérisation |
|--|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
|--|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>Utilisé seul</b></p>                   | <p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p>      | <p>La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p>  | <p>1,2 à 1,4 L/ha.<br/>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 7,1 à 8,3 ha.)</p> <p>si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.</p>   |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>+</b><br/><b>MCPA</b></p>              | <p>Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> | <p>La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p>  | <p>1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.<br/>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 8,3 ha.)</p> <p>Remarque: Le MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC.</p> |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>+</b><br/><b>2,4-</b><br/><b>D</b></p> | <p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p>      | <p>La culture peut être traitée à partir du stade de 4 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p> <p>La culture peut être endommagée si le traitement est effectué avant le stade de 4 feuilles.</p> | <p>1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 420 g/ha de 2,4-D actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de 2,4-D.<br/>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 8,3 ha.)</p> <p>Remarque: Le 2,4-D ester est plus efficace, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le 2,4-D au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC. Se reporter à l'étiquette de 2,4-D pour les mises en garde et les restrictions.</p>                              |

|  | Volume et pression de pulvérisation                               | Période d'application   | Dose de pulvérisation  |
|--|---|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>+</b><br><br><b>herbicide liquide</b><br><b>ACHIEVE</b> | Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. | L'orge peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.<br><br>Remarque : Les mélanges en cuve de BROX 240 EC et d'herbicide liquide ACHIEVE peuvent être utilisés sur toutes les variétés d'orge de 2 ou 6 rangées (de brasserie et fourragère) | 1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'herbicide liquide ACHIEVE. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter du Turbocharge au réservoir de pulvérisation à une concentration de 0,5 % vol/vol (c.-à-d. 0,5 L de Turbocharge par 100 L de bouillie).<br><br>Remarque : Suivre toutes les mises en garde concernant le mélange, la pulvérisation, les restrictions et les recommandations relative à la période d'application figurant sur l'étiquette d'herbicide liquide ACHIEVE. |

## ORGE — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES                           |   |
|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>utilisé seul</b>         | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, sénecon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>   |
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>+</b><br><br><b>MCPA</b> | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs*****, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i><br/><i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i><br/><i>*** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i><br/><i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i></p> |

|  |   |
|--|---|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>+ 2,4-D</b></p>                                      | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, capselle, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs*, moutarde sauvage.</p> <p><i>* La dose supérieure de 2,4-D est recommandée pour les herbes larges qui ont passé l'hiver (rosettes d'automne).</i></p> |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>+</b><br/><b>Herbicide liquide</b><br/><b>ACHIEVE</b></p> | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus la folle avoine et la sétaires verte (millet sauvage).</p>   |

### AVOINE (sans semis de légumineuses)

|  | Volume et pression de   | Période d'application   | Dose de pulvérisation   |
|--|---|---|---|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>utilisé seul</b></p>           | <p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p>     | <p>La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p> | <p>1,2 à 1,4 L/ha.<br/>(Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.)</p> <p>Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure donne une meilleure suppression.</p>  |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>+</b><br/><br/><b>MCPA</b></p> | <p>Appliquer dans 50 -100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p> | <p>1,2 L/ha de BROMOXYNIL 240 EC mélangé au réservoir avec 275 à 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau a la fin du livret pour le volumen exact de MCPA.<br/>(Le contenant de 9.7 L de BROX 240 EC traite 8,3 ha.)</p> <p>Remarque: Le MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Se reporter a l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC.</p> |

### AVOINE — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES                            |  |
|--|--|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>utilisé seul</b></p> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, Kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p>  |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>+ MCPA</b></p>       | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laitron des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i><br/><i>** Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. *** Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.</i><br/><i>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i></p> |

## MAÏS (DE GRANDE CULTURE ET SUCRÉ)

Le maïs peut faire l'objet d'un traitement de pleine surface en postlevée à la dose recommandée à compter du stade des quatre feuilles. Pour assurer la couverture adéquate des mauvaises herbes, des pendillards doivent être utilisés après que le maïs a dépassé le stade des huit feuilles ou lors d'un deuxième traitement visant les mauvaises herbes en germination, comme la lampourde glouteron et l'abutilon à pétales jaunes. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.

|                                       | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application  | Dose de pulvérisation  |
|---------------------------------------|---|--|--|
| <b>BROX 240 EC<br/>utilisé seul</b>   | <p>Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>Le maïs peut être traité en postlevée à la volée à la dose recommandée à partir du stade de 4 feuilles. Afin de couvrir à fond les mauvaises herbes, utiliser des pendentifs lorsque le maïs dépasse le stade de 8 feuilles, ou pour effectuer un deuxième traitement contre les mauvaises herbes qui germent plus tard, comme la lampourde et l'abutlon.</p> | <p>1,2 à 1,4 L/ha.<br/>(Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.)</p> <p>Lorsqu'il y a des infestations importantes de mauvaises herbes, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression. BROX 240 EC est un herbicide de contact, donc il est essentiel de couvrir à fond les mauvaises herbes.</p> <p>Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci).</p> <p>NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.</p>   |
| <b>BROX 240 EC<br/>+<br/>ATRAZINE</b> | <p>Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>Le maïs doit être traité à partir du stade de 4 à 8 feuilles. Se reporter à l'étiquette d'ATRAZINE pour les restrictions sur les mauvaises herbes graminées.</p>  | <p>1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 1,1 à 1,5 kg/ha d'ATRAZINE actif. Ajouter d'abord l'ATRAZINE au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le 240 EC mélangé au réservoir avec 0,5 kg/ha d'ATRAZINE actif. Ajouter d'abord l'ATRAZINE au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le BROX 240 EC.<br/>(Le BROX 240 EC contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 7,1 à 8,3 ha.)</p> <p>Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci).<br/>NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE.</p> <p>Se reporter à l'étiquette d' ATRAZINE pour le mode d'emploi, les précautions et les restrictions (en particulier, les restrictions (en particulier, les restrictions pour les cultures l'année suivante).</p> |

|  | Volume et pression de pulvérisation  | Période d'application   | Dose de pulvérisation  |
|--|--|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>+</b><br><b>ATRAZIN</b><br><b>E</b><br><b>à faible dose</b> | Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. | Le maïs doit être traité à partir du stade de 4 à 8 feuilles. | 1,2 à 1,4 L/ha de BROX 240 EC.<br>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traité 8,3 ha.)<br><br>Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT, ET NE PAS UTILISER DE FORMULATIONS D'ATRAZINE QUI CONTIENNENT DE L'HUILE. |

### MAÏS (de grande culture et sucré) — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

|  | MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES  |
|--|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b>                          | <b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.<br><br><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.<br><br><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i> |
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>+</b><br><b>ATRAZINE</b>                  | Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette d'ATRAZINE et, lorsque l'atrazine est appliqué à raison de 1,5 kg de matière active par hectare, les plantules de sicyos anguleux au stade de 1 à 4 feuilles.   |
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>+</b><br><b>ATRAZINE</b><br>à faible dose | Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus :<br><br><b>Semis jusqu'au stade de 6 feuilles :</b><br>Amarante réfléchie (sensible à la triazine), abutilon*.<br><br><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br>Petite herbe à poux.<br><i>* Traiter avant que les plantes mesurent 10 cm.</i>   |

### MAÏS (cultivé, à ensilage et sucré)

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh, LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh, LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle,

l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

|   | Volume et pression de pulvérisation                              | Période d'application  | Dosage de pulvérisation   |
|---|--|--|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br>+<br><b>AATREX LIQUID 480</b> | Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa | Le maïs doit être traité à la phase de 4 – 8 feuilles, par voie terrestre seulement. Appliquer une fois par année seulement. Consulter l'étiquette d'AATREX LIQUIDE 480 pour connaître les autres limites et précautions. Ne pas utiliser dans la province de la Colombie-Britannique. | 1,2 L/ha de BROMOXYNIL 480 EC mélangé au réservoir avec 3,1 L/ha d'AATREX LIQUIDE 480.<br><br>Note : Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides).<br><br><b>NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF, NI UTILISER DES FORMULES D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE.</b> |

**MAÏS (cultivé, à ensilage et sucré) - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

|   | MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES  |
|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br>+<br><b>AATREX LIQUID 480</b> | <b>Les semis à partir du stade de la feuille unifoliée jusqu'au stade de la quatrième feuille trifoliée</b><br>Haricot adzuki spontané (Vigna angularis)<br><br><b>Les plantules jusqu'au stade de 10 feuilles</b><br>Grande herbe à poux (répression seulement) |

### MAÏS DE GRANDE CULTURE (ne pas utiliser sur le maïs sucré)

|  | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application   | Dose de pulvérisation   |
|--|---|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br>+  | Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.         | Le maïs de grande culture doit être traité à partir du stade de 4 à 6 feuilles comme traitement général à la volée. Les pendentifs doivent être utilisés lors du traitement sur le maïs qui a dépassé le stade de 6 feuilles et mesurant jusqu'à 50 cm de hauteur; orienter les buses à jets dirigés de manière à ce que la pulvérisation atteigne les mauvaises herbes en-dessous des feuilles de maïs. Ne pas traiter dans les 2 semaines qui précèdent la sortie de l'inflorescence mâle et sur le maïs dont la hauteur dépasse 50 cm. | 1,2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 290 mL/ha de BANVEL, BANVEL II., ou de Oracle Dicamba Agricultural Herbicide. Ajouter d'abord le BROX 240 EC au réservoir de pulvérisation; bien agiter; puis ajouter le BANVEL, BANVEL II., ou de Oracle Dicamba Agricultural Herbicide.<br><br>Remarque : Dans des conditions de croissance difficiles, les feuilles peuvent subir des brûlures foliaires temporaires (surtout si le traitement est effectué pendant des périodes fraîches et humides ou chaudes et humides, ou après celles-ci). Se reporter au livret de BANVEL ou de BANVEL II pour le mode d'emploi, les précautions et les restrictions.<br><br>NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT. |
| <b>BANVEL ou BANVEL II ou de Oracle Dicamba Agricultural Herbicide</b> | NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. |   |   |

### MAÏS DE GRANDE CULTURE — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

|  | MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES   |
|--|---|
| <b>BANVEL, BANVEL II., ou de Oracle Dicamba Agricultural Herbicide</b> | Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus : Semis jusqu'au stade de 6 feuilles :<br>Amarante réfléchie et petite herbe à poux y compris les souches tolérantes au triazine. |

### MAÏS CULTIVÉ (ne pas utiliser sur le maïs sucré)

-L'EST DU CANADA

|                         | Volume et pression de pulvérisation                                       | Période d'application  | Dosage de pulvérisation   |
|-------------------------|---|--|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br>+ | Appliquer dans au moins 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa | Le maïs cultivé devrait être traité à partir de stade 1 à 8 feuilles ou lorsque 5 ou 6 | <b>BROX 240 EC</b> à la dose de 0,6 L/ha en mélange dans le réservoir |

|  |  |   |  |
|--|--|---|--|
| <p><b>OPTION 2.25 OD</b></p> <p>+</p> <p><b>AATREX 480</b></p> |  | <p>colliers sont visibles (on compte une feuille lorsque la feuille suivante est visible dans le verticille). Référez à l'étiquettes OPTION 2.25 OD et AATREX 480 pour plus d'informations sur les restrictions et limitations.</p> | <p>avec 1.56 L/ha d'OPTION 2.25 OD et 1.04 L/ha d'AATREX 480.</p> <p>Ajouter l'OPTION 2.25 OD dans le réservoir du pulvérisateur et assurer que le produit est bien dispersé. Ajouter la quantité précise de produit d'association de formulation sèche, si appropriée, suivi par la quantité précise de produit d'association de formulation liquide.</p> |
|--|--|---|--|

## MAÏS CULTIVÉ – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES   |  |
|---|--|
| <p><b>BROX 240 EC</b></p> <p>+</p> <p><b>OPTION 2.25 OD</b></p> <p>+</p> <p><b>AATREX 480</b></p> | <p>Échinochloa pied-de-coq, digitale sanguine, panic d'automne, sétaire verticillée, sétaire verte, sétaire glauque, panic millet, panic capillaire, mouron des oiseaux, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, vélar fausse-girolée, morelle noire de l'est, chénopode blanc, petite herbe à poux, renouée liseron.</p> <p>Se référer à l'étiquette OPTION 2.25 OD pour des recommandations spécifiques sur la suppression des mauvaises herbes.</p> |

### BROX 240 EC + ACCENT 75 DF + SURFACTANT NON IONIQUE :

#### MODE D'EMPLOI :

#### MAÏS DE GRANDE CULTURE (PROVINCES DES PRAIRIES)

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

|   | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application  | Dose de pulvérisation   |
|---|---|--|---|
| <p><b>BROX 240 EC</b></p> <p>+</p> <p><b>ACCENT 75 DF</b></p> <p>+</p> <p><b>Surfactant non ionique</b></p> | <p>Appliquer dans au moins 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>Appliquer comme traitement unique en postlevée. Appliquer en postlevée lorsque le maïs est au stade de 4 à 8 feuilles (2 à 6 collets visibles). Ne pas appliquer avant le stade de 4 feuilles (2 collets visibles) ou après le stade de 8 feuilles (6 collets visibles). Respecter un délai d'attente de 30 jours. Se reporter à l'étiquette d'ACCENT 75 DF pour des restrictions et des précautions supplémentaires.</p> | <p>1,2 L/ha de BROMOXYNIL 240 EC mélangé au réservoir avec 33,4 g/ha d'ACCENT 75 DF et un surfactant non ionique recommandé, soit CITOWETT® PLUS, AGRAL® 90 ou AG-SURF® en bouillie de 2 L par 1 000 L (0,2 % vol/vol).</p> |

## MAÏS DE GRANDE CULTURE (PROVINCES DES PRAIRIES) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES  |   |
|--|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br>+<br><br><b>ACCENT 75 DF</b><br><br>+<br><br><b>Surfactant non ionique</b> | Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :<br><br><b>Semis au stade de 1 à 6 feuilles (jusqu'au début du tallage, 2 talles de deux feuilles) :</b><br>Sétaire glauque (Suppression seulement), pied-de-coq, panic d'automne, sétaire verte, panic capillaire avancé<br><br><b>Plantes au stade de 3 à 6 feuilles (10 à 20 cm de hauteur-feuille étendue) :</b><br>Chiendent<br><i>*Suppression seulement.</i> |

## SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses)

|  | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application  | Dose de pulvérisation  |
|--|---|--|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>utilisé seul</b>                  | Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.      | Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étandard au printemps. | 1,2 à 1,4 L/ha. (Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou lorsque les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.   |
| <b>BROX 240 EC</b><br><br>+<br><br><b>MCPA</b><br><br><b>A</b> | Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. | Le seigle d'automne peut être traité à partir du début de la croissance jusqu'au début du stade de la feuille étandard au printemps. | 1.2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué. Se reporter au tableau des mélanges à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.<br>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 8.3 ha.)<br><br>Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC.<br><br>Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions. |

**SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses) — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES         |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>BROX 240 EC<br/>utilisé seul</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |
| <b>BROX 240 EC<br/>+<br/>MCPA</b>   | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, silène noctiflore, chardon des champs**, laitron des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i><br/><i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i></p>   |

**LIN (y compris les variétés à basse teneur en acide linoléique)**

|  | Volume et pression de pulvérisation | Période d'application | Dose de pulvérisation |
|--|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
|--|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------|

|   |   |  |  |
|---|---|--|--|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>utilisé seul</b></p>                           | <p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au BROX 240 EC donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur.</p> <p>Remarque : Un traitement en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin. Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Ne pas traiter le lin par voie aérienne. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application de BROX 240 EC.</p> <p>Le lin est moins résistant à ce produit que les autres cultures céréalières. Des brûlures sur les feuilles et une croissance tardive peuvent occasionner une maturité retardée de 2 à 3 jours. Éviter d'utiliser BROX 240 EC lorsque le lin subit un stress ou par températures chaudes (au-dessus de 29 °C) et humides puisque la culture peut subir des dommages importants.</p> | <p>1,2 L/ha.</p>   |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>+</b><br/><b>MCPA ou</b><br/><b>MCPA-K</b></p> | <p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>Le lin peut être traité dès qu'il mesure 5 cm de hauteur jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs, mais le traitement au BROMOXYNIL 240EC donne de meilleurs résultats lorsque le lin mesure entre 5 et 10 cm de hauteur.</p> <p>Remarque : Un traitement en soirée peut réduire les risques d'endommager le lin.</p> <p>Avertissement : Ne pas traiter les cultures de lin qui poussent mal ou qui subissent un stress. Ne pas traiter par temps chaud et humide. Ne pas traiter le lin par voie aérienne. Respecter un délai d'attente avant la récolte d'au moins 60 jours suivant l'application de BROMOXYNIL</p>   | <p>1,2 L/ha de BROMOXYNIL 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif ou de MCPA-K actif. Suivre toutes les mises en garde, restrictions et recommandations sur la période d'application figurant sur les étiquettes de MCPA. Les formulations d'amine, d'ester ou de K-SALT de MCPA peuvent être utilisées dans les mélanges en cuve.</p> |

## LIN — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES                       |   |
|---|---|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>utilisé seul</b></p> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante tolérante à la triazine*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>BROX 240 EC</b>                   | Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :   |
| <b>+<br/><br/>MCPA ou<br/>MCPA-K</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, chardon des champs****, laiteron des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.<br/>**Pour les fortes infestations, préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.<br/>***Préparer un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé le stade de 4 feuilles. Les plantes levées après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimées.<br/>**** Arrêt de croissance des parties aériennes.</i></p> |

### ALPISTE DES CANERIES (pour la production de semences)

|  | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application   | Dose de pulvérisation   |
|--|---|---|---|
| <b>BROX 240 EC<br/>utilisé seul</b>    | Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.      | La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles. | 1,2 L/ha.<br>(Le contenant de 9,7 L traite 8,3 ha.)   |
| <b>BROX 240 EC<br/>+<br/><br/>MCPA</b> | Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. | La culture peut être traitée à partir du stade de 3 à 5 feuilles. | 1.2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.<br>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 8.3 ha.)<br><br>Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC.<br><br>Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions. |

### ALPISTE ROSEAU (pour la production de semences) — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

|                             |
|-----------------------------|
| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES |
|-----------------------------|

|  |   |
|--|---|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>utilisé seul</b></p> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amerique.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/><b>+<br/>MCPA</b></p>   | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, tournesol spontané, colza et canola spontané**, silène noctiflore, chardon des champs**, laitron des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i><br/><i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i></p>  |

## TRITICALE

|  | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application   | Dose de pulvérisation  |
|--|---|---|--|
| <p><b>BROMOXYNIL<br/>240 EC</b><br/><br/><b>Utilisé seul</b></p> | <p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>La culture peut être traitée à partir du stade de 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard.</p> | <p>1,2 à 1,4 L/ha.<br/>(Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.)<br/>Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.</p> |

## TRITICALE — MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES

|                        |   |
|------------------------|---|
| <p><b>BROMOXYN</b></p> | <p><b>IL 240 EC</b></p> <p style="text-align: center;">31</p> |
|------------------------|---|

**Utilisé seul**

**Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :**

Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage\*, kochia à balais\*\*, saponaire des vaches\*, soude roulante\*\*, tabouret des champs\*, lampourde, petite herbe à poux, amarante\*, abutilon\*\*\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.

**Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :**

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

*\* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\* Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.*

*\*\*\* Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.*

## AÏL

|   | Volume et pression de pulvérisation  | Période d'application  | Dose de pulvérisation |
|---|--|--|-----------------------|
| <b>BROMOXYNIL 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. | Appliquer tôt après la levée des mauvaises herbes au moyen d'un pulvérisateur terrestre seulement. Un traitement par année.<br><br>Respecter un délai d'attente de 58 jours. | 1,2 L/ha.             |

## AÏL MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

|   |   |
|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>Utilisé seul</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |
|---|---|

## CARROTTES

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

|   | Volume et pression de pulvérisation                                     | Période d'application   | Dosage de pulvérisation   |
|---|---|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. | Appliquer uniquement sur les carottes cultivées dans des sols de terre noire contenant plus de 10% de matière organique.<br><br>Appliquer 3 à 4 jours avant la levée de la culture, avec de l'équipement terrestre seulement. Une application par année. Respecter un DAAR de 45 jours.<br><br>Attendre au moins deux jours avant d'irriguer les carottes qui ont reçu une application de BROX 240 EC en prélevée ou ne pas irriguer dans les 3 jours suivant la levée de la culture. | 1,2 à 1,4 L / ha.<br><br>BROX 240 EC est un herbicide de contact ; une bonne couverture des mauvaises herbes est essentielle. |

## CAROTTE - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| <b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>        |  |
|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | <p><b>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles:</b><br/>Renouée scabre, persicaire pale, renouée persicaire, moutarde des champs*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, ansérine de Russie **, tabouret des champs*, lampourde glouteron, petite herbe à poux, amarante *, abutilon ***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Plantules jusqu'au stade 8 feuilles:</b><br/>Renouée liseron, Sarrasin commun, sarrasin de Tartarie, , séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'au stade 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus élevée donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/> <i>** Pulvériser avant que les plantes aient 5 cm de haut.</i><br/> <i>*** Pulvériser avant que les plantes aient 8 cm de haut.</i></p> |

## OIGNON (bulbe sec seulement)

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

|   | Volume et pression de pulvérisation                               | Période d'application  | Dose de pulvérisation   |
|---|---|--|---|
| <b>BROMOXYNIL 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa. | Faire deux applications par saison, à intervalle de 10 à 18 jours. Faire la première application lorsque les oignons sont au stade de 2 à 3 feuilles, et la deuxième application lorsqu'ils sont au stade de 4 à 5 feuilles.<br><br>NE PAS récolter dans les 75 jours suivant l'application. | Appliquer BROX 240 EC deux fois par saison, à raison de 0,6 L/ha chaque fois.<br><br>Mise en garde concernant l'application :<br>BROX 240 EC risque d'entraîner la brûlure grave de la feuille de l'oignon lorsque les conditions météorologiques n'ont pas été propices au développement de la couche cireuse externe de la feuille. |

### OIGNON (bulbe sec seulement) - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

|   | MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES   |
|---|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | <b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br>Amarante à racine rouge, séneçon vulgaire. |

### SEMIS DE LUZERNE

#### POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT SEMIS DE LUZERNE

|   | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application  | Dose de pulvérisation   |
|---|---|--|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. | Les semis de luzerne peuvent être traités au stade de 2 à 6 feuilles trifoliées. | 1,2 L/ ha.<br>(Le contenant de 9,7 L traite 8,3 ha.)<br><br>Remarque : Ce produit peut occasionner des dommages temporaires ou des brûlures foliaires dans des conditions de croissance difficiles, surtout si le traitement est effectué pendant ou après des périodes de froid et de pluie ou dans des conditions très chaudes et humides. Ne pas appliquer si la culture subit un stress. Ne pas appliquer sur les plantules de luzerne au stade unifolié ou au stade de première feuille trifoliée. Éviter le recouvrement de la pulvérisation parce que la culture pourrait subir des dommages importants. |

## SEMIS DE LUZERNE — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES               |  |
|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |

## SEULEMENT LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE (pour la production de semences seulement) POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA

|   | Volume et pression de pulvérisation  | Période d'application  | Dose de pulvérisation  |
|---|--|--|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | <p>Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa. Traitement au sol seulement.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>La luzerne établie peut être traitée jusqu'à ce que les plants atteignent 25 cm de hauteur. Maximum de deux traitements par année. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours.</p> | <p>1,2 à 1,4 L/ha.<br/>(Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha.)</p> <p>Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.</p> <p>Remarque : Ce produit peut occasionner des dommages temporaires ou des brûlures foliaires dans des conditions de croissance difficiles, surtout si le traitement est effectué pendant ou après des périodes de froid et de pluie ou dans des conditions très chaudes et humides. Par la suite, la culture reprendra une croissance normale et le rendement ne sera pas affecté.</p> |

## LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE (pour la production de semences seulement) — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES         |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>BROX 240 EC<br/>utilisé seul</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>*Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |

## TRAITEMENT DE PRÉSEMIS AVANT LE SEMIS DE CANOLA

|  | Volume et pression de pulvérisation                                      | Période d'application   | Dosage de pulvérisation   |
|--|--|---|---|
| <b>BROX 240 EC<br/>+<br/>glyphosate<br/>(présent sous<br/>forme de sels de<br/>potassium,<br/>d'isopropylamine,<br/>de diméthylamine<br/>ou de<br/>diammonium)</b> | Appliquer dans 100 L d'eau propre par hectare à une pression de 275 kPa. | Le traitement peut être fait jusqu'à une journée avant le semis. NE PAS appliquer après le semis ou la levée de la culture. | 1.2 à 1.4 L/ha de BROX 240 EC mélangé en cuve avec le glyphosate à raison de 448 à 1 782 g e.a./ha. Lorsque les conditions de croissance sont difficiles (ou en présence de nombreuses mauvaises herbes), utiliser la dose élevée recommandée de BROMOXNYL 240 EC pour obtenir une meilleure suppression. BROMOXNYL 240 EC doit être versé en premier dans le réservoir du pulvérisateur, suivi du glyphosate.<br><br>Consulter l'étiquette du glyphosate pour connaître la dose de glyphosate appropriée, les précautions, les instructions de mélange et autres instructions d'utilisation. |

## TRAITEMENT DE PRÉSEMIS AVANT LE SEMIS DE CANOLA – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| <b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>   |   |
|--|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br>+<br><b>glyphosate</b><br>(présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium) | Mauvaises herbes annuelles et vivaces indiquées sur l'étiquette du glyphosate plus, les plants de canola spontanés* au stade 1-4 feuilles<br><br>* Y compris les biotypes résistant aux herbicides. |

## CULTURES MINIMALES OU SANS LABOUR

|  | Volume et pression de   | Période d'application   | Dose de pulvérisation  |
|--|---|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br>+<br><b>glyphosate</b><br>(présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium) | Appliquer dans 100 L d'eau propre par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. | Cette recommandation ne s'applique qu'aux cultures minimales ou sans labour, avant la levée. Le traitement peut être fait juste avant ou immédiatement après l'ensemencement. Dans aucun cas, le traitement ne doit être fait après la levée des cultures. Les mauvaises herbes sont plus vulnérables au stade de plantules. Ce traitement peut être fait seulement sur le blé, orge et avoine. | 1,2 à 1,4 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec le glyphosate à raison de 396 g e.a./ha. Lorsque les conditions de croissance sont difficiles ou en présence de nombreux plants de canola spontanés, utiliser la dose élevée recommandée de BROX 240 EC pour obtenir une meilleure suppression. (Le contenant de 9,7 L traite 8,3 ha.)<br><br>BROX 240 EC doit être versé en premier dans le réservoir de pulvérisation, suivi du glyphosate.<br><br>Consulter l'étiquette du glyphosate pour connaître la dose de glyphosate appropriée, les précautions, les instructions de mélange et les autres instructions d'utilisation. |

## CULTURES MINIMALES OU SANS LABOUR — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| <b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES</b>   |   |
|--|---|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><b>+</b><br/><b>glyphosate</b><br/><b>(présent sous</b><br/><b>forme</b><br/><b>de sels de</b><br/><b>potassium,</b><br/><b>d'isopropylamine,</b><br/><b>de diméthylamine</b><br/><b>ou de</b><br/><b>diammoniu</b><br/><br/><b>m)</b></p> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde glouteron, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique, canola spontanés****.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><b>Graminées nuisibles jusqu'à 15 cm de haut :</b><br/>Folle avoine, céréales spontanées, sétaire verte.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.</i><br/><i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/><i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i><br/><i>**** Y compris les biotypes résistant aux herbicides</i></p> |

### **SEMIS DE GRAMINÉES (sans semis de légumineuses)**

|   | Volume et pression de pulvérisation  | Période d'application  | Dose de pulvérisation   |
|---|--|--|---|
| <b>BROX 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.<br><br>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. | Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles. | 1,2 à 1,4 L/ha.<br>(Le contenant de 9,7 L traite 7,1 à 8,3 ha).<br><br>Si les mauvaises herbes ont dépassé les stades foliaires indiqués ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'utilisation de la dose supérieure recommandée donne une meilleure suppression.<br><br>Remarque : Les graminées pour la production de semences dans l'année de l'établissement seulement.<br>Cultures : Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, phléole des prés, dactyl pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, alpeste roseau. |

|   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <p><b>BROX 240 EC</b><br/><br/>+<br/><br/><b>MCPA</b></p> | <p>Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>Les semis de graminées peuvent être traités à partir du stade de 2 à 4 feuilles.</p> | <p>1.2 L/ha de BROX 240 EC mélangé au réservoir avec 275 g/ha de MCPA actif. Se reporter au tableau à la fin du livret pour le volume exact de MCPA.<br/>(Le contenant de 9,7 L de BROX 240 EC traite 8.3 ha.)</p> <p>Remarque : Le MCPA ester est préférable, mais d'autres formulations peuvent être utilisées. Ajouter d'abord le MCPA au réservoir de pulvérisation; agiter; puis ajouter le BROX 240 EC. Se reporter à l'étiquette de MCPA pour les mises en garde et les restrictions.</p> |
|---|---|---|--|

## SEMIS DE GRAMINÉES — MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| <b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES</b>            |  |
|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>Utilisé seul</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, Kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>+ MCPA</b>       | <p>Celles indiquées pour BROX 240 EC utilisé seul plus les mauvaises herbes suivantes :</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Amarante réfléchie, sagesse-des-chirurgiens, capselle, matricaire inodore*, colza et canola spontané**, tournesol spontané, silène noctiflore, chardon des champs**, laitron des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde sauvage, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas les mauvaises herbes qui ont passé l'hiver.</i><br/> <i>** Arrêt de croissance des parties aériennes seulement.</i></p>  |

## SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER

|  | Volume et pression de pulvérisation   | Période d'application  | Dose de pulvérisation |
|--|---|--|-----------------------|
| <b>BROMOXYN IL 240 EC</b><br><br><b>utilisé seul</b> | <p>Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.</p> <p>NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.</p> | <p>Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et lorsqu'elle mesure moins de 20 cm de hauteur. Traitement au sol seulement. Un traitement par année. Respecter un délai d'attente de 30 jours.</p> | 1,2 L/ha.             |

## SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

| MAUVAISES HERBES SUPPRIMEES                   |  |
|---|--|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>utilisé seul</b> | <p><b>Semis jusqu'au stade de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde sauvage*, Kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique</p> <p><b>Semis jusqu'au stade de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, les plantes sont supprimées jusqu'au stade de 4 feuilles. Il est peu probable que les plantes soient supprimées si elles ont dépassé ce stade. La dose supérieure donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/> <i>** Traiter avant que les plantes mesurent 5 cm de hauteur.</i><br/> <i>*** Traiter avant que les plantes mesurent 8 cm de hauteur.</i></p> |

### MODE D'EMPLOI: SORGHO GRAIN et MILLET PERLE GRAIN BROX

#### 240 EC

#### SORGHO GRAIN et MILLET PERLE GRAIN

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Albaugh LLC dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Albaugh LLC n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

|   | Volume et pression de pulvérisation                                  | Période d'application  | Dosage de pulvérisation       |
|---|--|--|-------------------------------|
| <b>BROMOXYNIL 240 EC</b><br><b>utilisé seul</b> | Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa | Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et mesure moins de 20 cm de haut (application au sol seulement). Une application par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 100 jours. | 1,2 L/ha de BROMOXYNIL 240 EC |

### SORGHO GRAIN et MILLET PERLE GRAIN - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

|   |  | <b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b> |
|---|--|------------------------------------|
| <b>BROX 240 EC</b><br><br><b>utilisé seul</b> | <p><b>Plantules jusqu'à la phase de 4 feuilles :</b><br/>Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs**, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Plantules jusqu'à la phase de 8 feuilles :</b><br/>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i><br/> <i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i><br/> <i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p> |                                    |

## TABLEAU DES MÉLANGES

Se référer au tableau suivant pour calculer la quantité de produit à ajouter au réservoir de pulvérisation lorsqu'on applique 100 L de bouillie par hectare.

|  |             | BROX 240 EC<br>(240 g/L)   |        | MCPA AMINE 500 ou<br>MCPA ESTER 500 |        | MCPA-K 400 |        | MCPA SEL DE<br>SODIUM 300 |        |
|--|-------------|--|--------|-------------------------------------|--------|------------|--------|---------------------------|--------|
| Dose d'actif                           | par hectare | 280 g  | 340 g  | 275 g                               | 550 g  | 275 g      | 550 g  | 275 g                     | 550 g  |
| Dose de produit par hectare            |             | 1,2 L  | 1,4 L  | 550 mL                              | 1,1 L  | 690 mL     | 1,38 L | 920 mL                    | 1,83 L |
| Capacité du réservoir de pulvérisation |             | Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.) |        |                                     |        |            |        |                           |        |
| Gallons                                | Litres      |  |        |                                     |        |            |        |                           |        |
| 500                                    | 2273        | 27,2   | 31,8   | 12,5                                | 25,0   | 15,7       | 31,4   | 20,9                      | 41,6   |
| 400                                    | 1818        | 21,8   | 25,5   | 10,0                                | 20,0   | 12,5       | 25,0   | 16,7                      | 33,3   |
| 350                                    | 1591        | 19,1   | 22,3   | 8,75                                | 17,5   | 11,0       | 22,0   | 14,6                      | 29,2   |
| 300                                    | 1363        | 16,3   | 19,0   | 7,5                                 | 15,0   | 9,4        | 18,8   | 12,5                      | 25,0   |
| 250                                    | 1136        | 13,6   | 15,9   | 6,25                                | 12,5   | 7,8        | 15,7   | 10,5                      | 20,8   |
| 200                                    | 909         | 10,9   | 12,7   | 5,0                                 | 10,0   | 6,25       | 12,5   | 8,4                       | 16,6   |
| 100                                    | 455         | 5,4  | 6,3    | 2,5                                 | 5,0    | 3,2        | 6,3    | 4,2                       | 8,4    |
| 50                                     | 227         | 2,7  | 3,2    | 1,25                                | 2,5    | 1,6        | 3,2    | 2,1                       | 4,2    |
| 22                                     | 100         | 1,2  | 1,4    | 550 mL                              | 1,1    | 690 mL     | 1,38   | 920 mL                    | 1,8    |
| 10                                     | 45          | 540 mL   | 630 mL | 250 mL                              | 500 mL | 310 mL     | 620 mL | 420 mL                    | 820 mL |

|  | BROX 240 EC (240 G/L)  |        | 2,4-D AMINE 500 | 2,4-D 600 LV ESTER | 2,4-D 700 LV ESTER |        |
|--|--|--------|-----------------|--------------------|--------------------|--------|
| Dose d'actif par hectare               | 280 g  | 340 g  | 275 g           | 275 g              | 275 g              |        |
| Dose de produit par hectare            | 1,2 L  | 1,4 L  | 550 mL          | 458 mL             | 393 mL             |        |
| Capacité du réservoir de pulvérisation | Litres de produit chimique à ajouter au réservoir de pulvérisation (approx.) |        |                 |                    |                    |        |
| Gallons                                | Litres   |        |                 |                    |                    |        |
| 500                                    | 2 273  | 27,2   | 31,8            | 1                  | 10,4               | 8,9    |
| 400                                    | 1 818  | 21,8   | 25,5            | 1                  | 8,3                | 7,1    |
| 350                                    | 1 591  | 19,1   | 22,3            | 8                  | 7,3                | 6,25   |
| 300                                    | 1 363  | 16,3   | 19,0            | 7                  | 6,25               | 5,4    |
| 250                                    | 1 136  | 13,6   | 15,9            | 6                  | 5,2                | 4,5    |
| 200                                    | 909  | 10,9   | 12,7            | 5                  | 4,2                | 3,6    |
| 100                                    | 455  | 5,4    | 6,3             | 2                  | 2,1                | 1,8    |
| 50                                     | 227  | 2,7    | 3,2             | 1                  | 1,0                | 890 mL |
| 22                                     | 100  | 1,2    | 1,4             | 550 mL             | 458 mL             | 390 mL |
| 10                                     | 45   | 540 mL | 630 mL          | 250 mL             | 210 mL             | 180 mL |